



**Organisation des Nations Unies
pour le développement
industriel**

Distr.: Générale
18 juillet 2007

Français
Original: Anglais

Conférence générale

Douzième session

Vienne, 3-7 décembre 2007

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Rapports du Conseil du développement industriel

**sur les travaux de ses trente et unième, trente-deuxième
et trente-troisième sessions ordinaires**

**Rapport du Conseil du développement industriel sur les
travaux de sa trente-troisième session**

(25-27 juin 2007)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-2	3
I. Questions d'organisation et de procédure	3-16	3
II. Rapport annuel du Directeur général pour 2006 (point 3); mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris:		
a) Coopération Sud-Sud;		
b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;		
c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (point 9)	17-19	6
A. Rapport annuel du Directeur général pour 2006	18	6
B. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris:		
a) Coopération Sud-Sud;		
b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;		
c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (point 9)	19	6

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

V.07-85609 (F)



III.	Rapport du Comité des programmes et des budgets (point 4)	20-28	6
A.	Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007	21	7
B.	Situation financière de l'ONUDI	22	7
C.	Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2008-2009	23	7
D.	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009	24	7
E.	Normes comptables	25	7
F.	Règlement financier	26	8
G.	Mobilisation de ressources financières	27	8
H.	Nomination d'un commissaire aux comptes	28	8
IV.	Programme et budgets pour l'exercice biennal 2008-2009 (point 5)	29	8
V.	Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 6); coopération de l'ONUDI avec des organisations internationales partenaires, en particulier la FAO, l'OIT et le PNUE (point 7); application de l'Accord de coopération avec le PNUD (point 8)	30-33	8
A.	Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies	31	8
B.	Coopération de l'ONUDI avec des organisations internationales partenaires, en particulier la FAO, l'OIT et le PNUE	32	9
C.	Application de l'Accord de coopération avec le PNUD	33	9
VI.	Activités du Corps commun d'inspection (point 10)	34	9
VII.	Questions relatives au personnel (point 11)	35	9
VIII.	Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 12)	36	9
IX.	Nombre et durée des sessions (point 13)	37	10
X.	Préparatifs de la douzième session de la Conférence générale (point 14)	38	10
XI.	Ordre du jour provisoire et date de la trente-quatrième session (point 15)	39	10
XII.	Adoption du rapport (point 16)	40	10
XIII.	Clôture de la session	41	10
Annexes			
I.	Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-troisième session		11
II.	Documents présentés au Conseil à sa trente-troisième session		18

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa trente-troisième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques du Conseil (IDB.33/SR.1 à 5), où les délibérations sont consignées en détail, font partie intégrante du présent rapport.
2. Les décisions suivantes du Conseil, qui figurent à l'annexe I, se rapportent aux travaux de la Conférence générale à sa douzième session:
 - IDB.33/Dec.3 Barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2008-2009
 - IDB.33/Dec.4 Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009
 - IDB.33/Dec.5 Normes comptables
 - IDB.33/Dec.6 Programme et budgets pour l'exercice biennal 2008-2009
 - IDB.33/Dec.7 Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
 - IDB.33/Dec.8 Questions relatives au personnel
 - IDB.33/Dec.11 Préparatifs de la Conférence générale

I. Questions d'organisation et de procédure

3. La trente-troisième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, du 25 au 27 juin 2007 (5 séances plénières – voir IDB.33/SR.1 à 5).

Participation

4. Les 53 membres du Conseil étaient représentés à la session: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Chili, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Kenya, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Slovaquie, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Zimbabwe.
5. Les 42 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Albanie, Angola, Argentine, Azerbaïdjan, Bélarus, Cap-Vert, Chypre, Costa Rica, Croatie, El Salvador, Équateur, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Gambie, Hongrie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Liban, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malte, Mongolie, Namibie, Oman, Panama, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Serbie, Slovaquie, Soudan, Suède, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen.
6. Le Saint-Siège a participé à la session en qualité d'observateur.

7. La Palestine a participé à la session en qualité d'observateur.
8. L'Ordre souverain et militaire de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.
9. Les institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient représentées: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).
10. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Union africaine, Commission européenne, Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, Institut international du froid, Organisation internationale pour les migrations, Ligue des États arabes.
11. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Union arabe du fer et de l'acier, Association des anciens experts en développement industriel des Nations Unies, Chambre de commerce austro-égyptienne, Institut supérieur de gestion (ISG), Association internationale "Znanie", Conseil international des femmes, Soroptimist international, Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises.

Ouverture de la session

12. La trente-troisième session du Conseil a été déclarée ouverte par le Président de la trente-deuxième session, M. A. A. Soltanieh (Iran, République islamique d').

Bureau de la session

13. En application de l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation M. V. Zagrekov (Fédération de Russie), Président; M. E. Koffi (Côte d'Ivoire), M. L. A. Padilla Menéndez (Guatemala) et M. O. Lundby (Norvège), Vice-Présidents; et M^{me} S. Tangkittikhun (Thaïlande), Rapporteur.

Ordre du jour de la session

14. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Rapport annuel du Directeur général pour 2006.
 4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2008-2009;

-
- d) Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009;
 - e) Normes comptables;
 - f) Règlement financier;
 - g) Mobilisation de ressources financières;
 - h) Nomination d'un commissaire aux comptes.
5. Programme et budgets pour l'exercice biennal 2008-2009.
 6. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies.
 7. Coopération de l'ONUDI avec des organisations internationales partenaires, en particulier la FAO, l'OIT et le PNUE.
 8. Application de l'Accord de coopération avec le PNUD.
 9. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris:
 - a) Coopération Sud-Sud;
 - b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.
 10. Activités du Corps commun d'inspection.
 11. Questions relatives au personnel.
 12. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 13. Nombre et durée des sessions.
 14. Préparatifs de la douzième session de la Conférence générale.
 15. Ordre du jour provisoire et date de la trente-quatrième session.
 16. Adoption du rapport.
15. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.33/Dec.1, IDB.33/SR.1, par. 69 et 70).
16. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé M. L. A. Padilla Menéndez (Guatemala), Vice-Président, de les présider (voir IDB.33/SR.2, par. 1 et 2).

II. Rapport annuel du Directeur général pour 2006 (point 3); mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris:

- a) Coopération Sud-Sud;**
- b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;**
- c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (point 9)**

17. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 3 et 9. Les débats sur ces points sont résumés dans les comptes rendus analytiques IDB.33/SR.2, par. 3 à 86.

A. Rapport annuel du Directeur général pour 2006

18. Au titre du point 3, le Conseil était saisi du *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2006*, qui comprend le rapport sur l'exécution du programme (IDB.33/2). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 6 à 7).

B. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris:

- a) Coopération Sud-Sud;**
- b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;**
- c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (point 9)**

19. Au titre du point 9, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud, le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (IDB.33/17). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 32 et 33).

III. Rapport du Comité des programmes et des budgets (point 4)

20. Au titre du point 4, le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points subsidiaires a) à h). Les débats sur ces points sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.3, par. 20 à 54. Le Conseil était saisi du rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingt-troisième session (IDB.33/19) et des documents mentionnés aux sections A à H ci-dessous.

A. Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2006-2007

21. Au titre du point 4 a), le Conseil était saisi du rapport intérimaire du Commissaire aux comptes (IDB.33/8), du rapport intérimaire sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007 présenté par le Directeur général (IDB.33/9) et du rapport sur l'exécution du programme pour 2006, qui figure dans le *Rapport annuel de l'ONUDI pour 2006* (IDB.33/2). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie par le Secrétariat (IDB.33/SR.5, par. 8 et 9).

B. Situation financière de l'ONUDI

22. Au titre du point 4 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.33/10) et d'informations actualisées relatives à l'état des contributions (IDB.33/CRP.2). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.2) et adopté la décision IDB.33/Dec.2 (voir annexe I).

C. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2008-2009

23. Au titre du point 4 c), le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat relative au barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2008-2009 (IDB.33/3). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.3) et adopté la décision IDB.33/Dec.3 (voir annexe I).

D. Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009

24. Au titre du point 4 d), le Conseil était saisi des propositions du Directeur général concernant le Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009 (IDB.33/4). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.4) et adopté la décision IDB.33/Dec.4 (voir annexe I).

E. Normes comptables

25. Au titre du point 4 e), le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat relative aux normes comptables internationales du secteur public (IDB.33/5). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.5) et adopté la décision IDB.33/Dec.5 (voir annexe I).

F. Règlement financier

26. Au titre du point 4 f), le Conseil a pris note des informations figurant dans l'ordre du jour annoté (IDB.33/SR.5, par. 18 et 19).

G. Mobilisation de ressources financières

27. Au titre du point 4 g), le Conseil était saisi d'informations sur la mobilisation de ressources financières, contenues dans le *Rapport annuel de l'ONUDI 2006* (IDB.33/2, chapitre 2.C). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 20 à 21).

H. Nomination d'un commissaire aux comptes

28. Au titre du point 4 h), le Conseil était saisi de deux rapports du Directeur général concernant les candidatures reçues pour la nomination au poste de commissaire aux comptes (IDB.33/6 et Add.1). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 22 et 23).

IV. Programme et budgets pour l'exercice biennal 2008-2009 (point 5)

29. Au titre du point 5, le Conseil était saisi des propositions du Directeur général concernant le programme et les budgets pour l'exercice biennal 2008-2009 (IDB.33/7 et Corr.1), d'un rapport sur la suite donnée à la conclusion 2007/2 du Comité des programmes et des budgets présenté par le Vice-Président du Comité, M. A. Shaghghi (Iran, République islamique d'), (IDB.33/21 et Add.1) et de la conclusion 2007/2 du Comité des programmes et des budgets. Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.3, par. 55 à 74. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.6) et adopté la décision IDB.33/Dec.6 (voir annexe I).

V. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (point 6); coopération de l'ONUDI avec des organisations internationales partenaires, en particulier la FAO, l'OIT et le PNUE (point 7); application de l'Accord de coopération avec le PNUD (point 8)

30. Le Conseil a décidé d'examiner simultanément les points 6, 7 et 8. Les débats sur ces points sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.3, par. 75 à 120.

A. Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies

31. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'un document de séance sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies (IDB.33/CRP.6). Sur

proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 26 et 27).

B. Coopération de l'ONUDI avec des organisations internationales partenaires, en particulier la FAO, l'OIT et le PNUE

32. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat sur l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (IDB.33/20) et d'un document de séance sur la coopération avec des organisations internationales partenaires, en particulier la FAO, l'OIT et le PNUE (IDB.33/CRP.3). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.7) et adopté la décision IDB.33/Dec.7 (voir annexe I).

C. Application de l'Accord de coopération avec le PNUD

33. Au titre du point 8, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général concernant l'application de l'Accord de coopération avec le PNUD (IDB.33/16). Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 30 et 31).

VI. Activités du Corps commun d'inspection (point 10)

34. Au titre du point 10, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général concernant les activités du Corps commun d'inspection (IDB.33/15). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.4, par. 1 à 8. Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 34 à 35).

VII. Questions relatives au personnel (point 11)

35. Au titre du point 11, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.33/18) et d'un document de séance intitulé "List of staff of the UNIDO Secretariat" (IDB.33/CRP.4). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.4, par. 9 et 10. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.8) et adopté la décision IDB.33/Dec.8 (voir annexe I).

VIII. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 12)

36. Au titre du point 12, le Conseil était saisi de deux notes du Directeur général, l'une sur les demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales (IDB.33/13) et l'autre sur les renseignements relatifs aux organisations intergouvernementales (IDB.33/14). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.4, par. 11 à 14. Le Conseil a

examiné deux projets de décision présentés par le Président (IDB.33/L.9 et L.10) et adopté les décisions IDB.33/Dec.9 et IDB.33/Dec.10 (voir annexe I).

IX. Nombre et durée des sessions (point 13)

37. Au titre du point 13, le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat concernant le nombre et la durée des sessions (IDB.33/11). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.4, par. 15 à 20. Sur proposition du Président, le Conseil a pris note de la documentation fournie (IDB.33/SR.5, par. 38 et 39).

X. Préparatifs de la douzième session de la Conférence générale (point 14)

38. Au titre du point 14, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général concernant les préparatifs de la douzième session de la Conférence générale (IDB.33/12). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.4, par. 21. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.11) et adopté la décision IDB.33/Dec.11 (voir annexe I).

XI. Ordre du jour provisoire et date de la trente-quatrième session (point 15)

39. Au titre du point 15, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général concernant l'ordre du jour provisoire et la date de la trente-quatrième session (IDB.33/CRP.5). Les débats sur ce point sont résumés dans le compte rendu analytique IDB.33/SR.4, par. 22. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.33/L.12) et adopté la décision IDB.33/Dec.12 (voir annexe I).

XII. Adoption du rapport (point 16)

40. Au titre du point 16, le Conseil a examiné le projet de rapport (IDB.33/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive (voir compte rendu analytique IDB.33/SR.5, par. 44 à 46).

XIII. Clôture de la session

41. Le 27 juin 2007, à 10 h 55, le Conseil a clos sa trente-troisième session (voir IDB.33/SR.5, par. 47 à 61).

Annexe I

Décisions adoptées par le Conseil à sa trente-troisième session

<i>Décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
IDB.33/Dec.1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence (IDB.33/SR.1, par. 69 et 70)	12
IDB.33/Dec.2	Situation financière de l'ONUDI (IDB.33/SR.5, par. 10 et 11)	12
IDB.33/Dec.3	Barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2008-2009 (IDB.33/SR.5, par. 12 et 13)	12
IDB.33/Dec.4	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009 (IDB.33/SR.5, par. 14 et 15)	12
IDB.33/Dec.5	Normes comptables (IDB.33/SR.5, par. 16 et 17)	13
IDB.33/Dec.6	Programme et budgets pour l'exercice biennal 2008-2009 (IDB.33/SR.5, par. 24 et 25)	13
IDB.33/Dec.7	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (IDB.33/SR.5, par. 28 et 29)	14
IDB.33/Dec.8	Questions relatives au personnel (IDB.33/SR.5, par. 36 et 37)	14
IDB.33/Dec.9	Accords de relations avec des organisations intergouvernementales (IDB.33/SR.4, par. 12 et 13)	15
IDB.33/Dec.10	Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales (IDB.33/SR.4, par. 12 et 13)	15
IDB.33/Dec.11	Préparatifs de la Conférence générale (IDB.33/SR.5, par. 40 et 41)	15
IDB.33/Dec.12	Ordre du jour provisoire et date de la trente-quatrième session (IDB.33/SR.5, par. 42 et 43)	17

IDB.33/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférences

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa trente-troisième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
25 juin 2007*

IDB.33/Dec.2 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/10;
- b) S'est réjoui de ce que le taux de recouvrement des contributions en 2006, soit 93,7 %, ait été le plus élevé jamais enregistré;
- c) A prié instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;
- d) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

IDB.33/Dec.3 Barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2008-2009

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/3;
- b) A recommandé à la Conférence générale d'établir, pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire de l'ONUDI pour l'exercice biennal 2008-2009, un barème des quotes-parts fondé sur la résolution 61/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la composition de l'ONUDI, étant entendu que les nouveaux Membres sont tenus d'acquitter une contribution pour l'année au cours de laquelle ils deviennent Membres sur la base du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il s'applique à l'ONUDI.

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

IDB.33/Dec.4 Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/4;
- b) A recommandé à la Conférence générale que le montant du Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009 soit maintenu à 7 423 030 euros et que l'objet approuvé du Fonds pour cet exercice reste le même que pour l'exercice

biennal 2006-2007, c'est-à-dire comme indiqué à l'alinéa b) de la décision GC.2/Dec.27;

c) A prié instamment les États Membres de verser dans les meilleurs délais le solde impayé de leurs contributions, de manière à éviter autant que possible d'avoir à effectuer des prélèvements sur le Fonds de roulement pour faire face à des déficits dans le paiement des contributions.

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

IDB.33/dec.5 Normes comptables

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/5;
- b) A recommandé à la Conférence générale d'approuver l'adoption par l'ONUDI des normes comptables internationales du secteur public dans le cadre de l'adoption de ces normes à l'échelle du système des Nations Unies d'ici au 1^{er} janvier 2010;
- c) A demandé que les organes directeurs soient tenus au courant des éléments nouveaux concernant les normes comptables internationales du secteur public intéressant l'ONUDI.

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

IDB.33/Dec.6 Programme et budgets pour l'exercice biennal 2008-2009

Le Conseil du développement industriel:

- a) Ayant examiné le programme et les budgets pour l'exercice biennal 2008-2009 tels que présentés dans les documents IDB.33/7 et Corr.1;
- b) A recommandé à la Conférence générale d'approuver des prévisions de dépenses au titre du budget ordinaire d'un montant brut de 159 638 038 euros à imputer sur les contributions mises en recouvrement à hauteur de 154 623 038 euros et sur les recettes accessoires à hauteur de 5 015 000 euros;
- c) A prié le Directeur général de soumettre à la Conférence générale, à sa prochaine session, les modifications apportées au document IDB.33/7 et Corr.1, reflétant ces prévisions budgétaires, notamment une annexe avec des informations indicatives sur les soldes inutilisés des crédits ouverts;
- d) A souligné comprendre que les économies n'auraient pas d'incidences négatives majeures sur l'exécution des activités de coopération technique de l'ONUDI, et insisté sur la nécessité de continuer de fournir à l'ONUDI des ressources suffisantes, stables et prévisibles pour lui permettre de s'acquitter de son mandat en répondant de manière adaptée et efficace à la demande croissante de services de coopération technique;
- e) A recommandé également à la Conférence générale d'approuver des prévisions de dépenses d'un montant brut total de 22 759 077 euros aux fins du budget opérationnel de l'exercice biennal 2008-2009, à imputer sur les recettes au titre du remboursement des dépenses d'appui à hauteur de 22 139 877 euros et sur

les recettes accessoires à hauteur de 619 200 euros, conformément aux dispositions du règlement financier;

f) A noté que les dépenses de projet exceptionnelles prévues au titre de l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public par l'ONUDI ne seraient pas prises en compte lors de la comparaison des budgets de l'exercice 2010-2011 avec ceux de l'exercice 2008-2009.

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

IDB.33/Dec.7 Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

Le Conseil du développement industriel a recommandé à la Conférence générale d'adopter le projet de décision suivant:

“La Conférence générale:

- a) Prend note des informations figurant dans le document IDB.33/20;
- b) Approuve l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques telle qu'elle est présentée dans la Déclaration de Doubaï sur la gestion internationale des produits chimiques, la Stratégie politique globale et le Plan d'action mondial;
- c) Appuie la participation de l'ONUDI à la mise en œuvre de l'Approche stratégique.”

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

IDB.33/Dec.8 Questions relatives au personnel

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations contenues dans le document IDB.33/18;
- b) A pris note également des modifications apportées en application de l'article 13.3 du Statut du personnel au tableau I et aux annexes I et II dudit statut afin de les rendre conformes à la décision de l'Assemblée générale énoncée dans la résolution 61/239;
- c) A noté en outre les modifications apportées à l'appendice E du Règlement du personnel;
- d) A recommandé à la Conférence générale d'adopter le projet de décision ci-après:

“La Conférence générale:

- a) Prend note de la décision IDB.33/Dec.8 du Conseil;
- b) Décide d'élire au Comité des pensions du personnel de l'ONUDI pour la période biennale 2008-2009 les deux membres et les deux membres suppléants suivants:

Membres:	M. David Best	(Suisse)
	M ^{me} Gloria Maria Polastri Amat	(Équateur)

Membres (pays)
 suppléants: (pays);

c) Autorise le Conseil du développement industriel à procéder à des élections si l'un des postes susmentionnés devenait vacant avant qu'elle ne tienne sa treizième session."

*5^e séance plénière
 27 juin 2007*

**IDB.33/Dec.9 Accords de relations avec des organisations
 intergouvernementales**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/14;
- b) A autorisé le Directeur général, conformément à l'Article 19.1 a) de l'Acte constitutif de l'Organisation et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 9), et sur la base des informations figurant à l'annexe du document IDB.33/14, à conclure un accord de relations approprié avec l'organisation intergouvernementale suivante:

Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI).

*4^e séance plénière
 26 juin 2007*

**IDB.33/Dec.10 Demandes de statut consultatif présentées par des organisations
 non gouvernementales**

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/13;
- b) A décidé, conformément à l'Article 19.1 b) de l'Acte constitutif de l'Organisation et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 17), d'accorder le statut consultatif auprès de l'ONUDI à l'organisation non gouvernementale suivante:

Global Outsourcing and Linkages (GOAL).

*4^e séance plénière
 26 juin 2007*

IDB.33/Dec.11 Préparatifs de la Conférence générale

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/12;
- b) A adopté l'ordre du jour provisoire ci-après pour la douzième session de la Conférence générale:

1. Ouverture de la session.

2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Pouvoirs des représentants à la Conférence.
6. Élections aux organes:
 - a) Conseil du développement industriel;
 - b) Comité des programmes et des budgets.
7. Rapports annuels du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 2005 et 2006.
8. Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses trente et unième, trente-deuxième et trente-troisième sessions ordinaires.
9. Forum sur les questions liées au développement industriel.
10. Questions financières:
 - a) Barème des quotes-parts des États Membres;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Fonds de roulement;
 - d) Normes comptables;
 - e) Nomination d'un commissaire aux comptes.
11. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme, 2006-2009, y compris:
 - a) Coopération Sud-Sud;
 - b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.
12. Cadre de programmation à moyen terme, 2008-2011.
13. Programme et budgets, 2008-2009.
14. Application de l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement.
15. Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques.
16. Comité des pensions du personnel de l'ONUDI.
17. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
18. Date et lieu de la treizième session.
19. Clôture de la session.

c) A approuvé la tenue d'un forum sur les questions liées au développement industriel dans le cadre de la Conférence générale (ordre du jour provisoire, point 9);

d) A recommandé à la Conférence de renvoyer les points 7 à 16 et le point 18 de l'ordre du jour provisoire à une grande commission de la Conférence;

e) A recommandé que, compte tenu de l'expérience acquise lors de la préparation des sessions précédentes de la Conférence, le Président de la trente-troisième session du Conseil du développement industriel dirige des consultations informelles pour préparer la douzième session de la Conférence.

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

IDB.33/Dec.12 Ordre du jour provisoire et date de la trente-quatrième session

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.33/CRP.5;

b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa trente-quatrième session:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport annuel du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 2007.
4. Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme, 2008-2011, y compris:
 - a) Coopération Sud-Sud;
 - b) Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - c) Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial.
5. Situation financière de l'ONUDI.
6. Activités du Groupe de l'évaluation.
7. Activités du Corps commun d'inspection.
8. Questions relatives au personnel [si nécessaire].
9. Nombre et durée des sessions.
10. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
11. Ordre du jour provisoire et date de la trente-cinquième session.
12. Adoption du rapport.

c) A décidé de tenir sa trente-quatrième session du 14 au 16 mai 2008.

*5^e séance plénière
27 juin 2007*

Annexe II

Documents présentés au Conseil à sa trente-troisième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.33/1	2	Ordre du jour provisoire
IDB.33/1/Add.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.33/2 PBC.23/2	3	<i>Rapport annuel 2006</i>
IDB.33/3 PBC.23/3	4 c)	Barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2008-2009. Note du Secrétariat
IDB.33/4 PBC.23/4	4 d)	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2008-2009. Propositions du Directeur général
IDB.33/5 PBC.23/5	4 e)	Normes comptables internationales du secteur public. Note du Secrétariat
IDB.33/6 PBC.23/6 et Add.1	4 h)	Candidatures reçues pour la nomination au poste de commissaire aux comptes. Rapport du Directeur général
IDB.33/7 PBC.23/7	5	Programme et budgets 2008-2009. Propositions du Directeur général
IDB.33/7/Corr.1 PBC.23/7/Corr.1	5	Programme et budgets, 2008-2009. Rectificatif
IDB.33/8 PBC.23/8	4 a)	Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes
IDB.33/9 PBC.23/9	4 a)	Rapport intérimaire sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007. Présenté par le Directeur général
IDB.33/10 PBC.23/10	4 b)	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.33/11	13	Nombre et durée des sessions. Note du Secrétariat
IDB.33/12	14	Préparatifs de la douzième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
IDB.33/13	12	Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales. Note du Directeur général
IDB.33/14	12	Renseignements relatifs aux organisations intergouvernementales. Note du Directeur général
IDB.33/15	10	Activités du Corps commun d'inspection. Rapport du Directeur général
IDB.33/16	8	Application de l'accord avec le PNUD. Rapport du Directeur général

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.33/17	9	Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud, le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial. Rapport du Directeur général
IDB.33/18	11	Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général
IDB.33/19	4	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa vingt-troisième session
IDB.33/20	7	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. Note du Secrétariat
IDB.33/21 et Add.1	5	Application de la conclusion 2007/2 du Comité des programmes et des budgets Rapport du Vice-Président du Comité des programmes et des budgets (M. A. Shaghaghi, République islamique d'Iran)
Documents de séance		
IDB.33/CRP.1	2	List of documents
IDB.33/CRP.2	4 b)	Status of assessed contributions. Note by the Secretariat
IDB.33/CRP.3	6	UNIDO's cooperation with international partner organizations, particularly FAO, ILO and UNEP. Note by the Director-General
IDB.33/CRP.4	11	List of staff of the UNIDO Secretariat. Submitted by the Secretariat
IDB.33/CRP.5	14	Provisional agenda and date of the thirty-fourth session. Note by the Secretariat
IDB.33/CRP.6	6	United Nations system-wide coherence. Note by the Secretariat
IDB.33/CRP.7	–	List of participants